

Séance du mardi 3 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 3 octobre à 18h05, les membres du Comité de Direction dûment convoqués le 30 août 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault à Gignac, sous la présidence de Monsieur Claude Carceller.

Nombre de membres		
Afférents Au comité de direction	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
24	22	14

Membres présents :

Collège des élus : Pierre AMALOU, David CABLAT, Claude CARCELLER, Pascal DELIEUZE, Chantal DUMAS, Daniel JAUDON, Ronny PONCE.

Collège des socioprofessionnels : Isabelle du BOULLAY, Gaëlle JORAND, Elodie LEGER, Bénédicte TOURNAY, Claude DESTAND Jacques PROUGET, Lydie CARBOU.

Membres excusés :

Collège des élus : Thibaut BARRAL, Philippe LASSALVY, José MARTINEZ, Marie-Françoise NACHEZ, Xavier PEYRAUD, Nicolas ROUSSARD, Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Robert SIEGEL, Jean-François SOTO, Jean-Pierre BERTOLINI, Martine BONNET, Grégory BRO, Jean-Luc DARMANIN, Béatrice FERNANDO, Bernard GOUZIN, Jean-Marc ISURE, Véronique NEIL, Jean-Pierre PUGENS, Florence QUINONERO, Marie-Hélène SANCHEZ, Christian VILOING

Collège des socioprofessionnels : Norbert ALAÏMO, Mireille CASAGRANDE BONVARLET, Jeanne NICOLLET, Stéphane PANIER, Martin ROCH, Clotaire GAILLARD, François BOUDOU, Patrice COSTE, Isabelle DHOMBRES, Amélie DHURLABORDE, Thierry LANIESSE, Guy de LAPOYADE, Gérard SIMON.

Date d'affichage

Date de convocation
30 août 2023

Date de retrait d'affichage

Techniciens présents : Fabienne Barrere-Ellul, Angéline Seylle, Lucie Boudon, Caroline Maury et Swann Bourrel.

Le quorum est atteint. L'assemblée peut délibérer valablement.

Objet de la délibération

35-2023 : Modification des tarifs billetterie et location d'Argileum la maison de la poterie

VU le code du tourisme, notamment ses articles L 133-4 et suivants et R.133-1 et suivants ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article R.2221-18.

Les tarifs Argileum n'ayant pas été modifié depuis 2019, Monsieur le Président propose d'adopter les modifications tarifaires liées au fonctionnement d'Argileum - la maison de la poterie présentés ci-dessous :

• **Tarifs individuels visite :**

Dénomination	Adulte		Enfant +10 ans		Enfant - 10 ans
	Ancien tarif	Nouveau tarif	Ancien tarif	Nouveau tarif	Tarif
Plein tarif entrée visite	6€	7€	3€50	5€	/

Tarif * réduit/partenaire	4€	5€	3€	4€50	/
Tarif RSA	1€	1€			

*Les tarifs réduits et gratuités sont accordés aux détenteurs selon les modalités des conventions signées : COS/CNAS/COSCA, Pass Pro Hérault, Les Potiers de la Vallée de l'Hérault, la carte Privilège, FSDEA, les guides du Routard et Vert.

- **Tarifs ateliers de poterie pour individuels**

Dénomination	Adulte		Enfant	
	Ancien tarif	Nouveau tarif	Ancien tarif	Nouveau tarif
Atelier de modelage à partir de 5 ans	11€	15€	9€	9€
Atelier de tournage à partir de 10 ans	20€	25€	20€	25€

Tarif réduit : Pour les ateliers de modelage, le tarif enfant est appliqué aux adultes détenteurs de la carte privilège ou d'un partenariat négocié.

- **Tarifs location de salles à Argileum (6 avenue du Monument à Saint-Jean - de-Fos :**

Salle et matériel	Tarifs						unité
	½ journée		journée		soirée		
	Ancien tarif	Nouveau tarif	Ancien tarif	Nouveau tarif	Ancien tarif	Nouveau tarif	
Salle de réunion de 35m ²	50€	62,50€	80€	100€	60€	75€	/
Salle d'atelier de 70 m ²	50€	62,50€	80€	100€	60€	75€	/
Four (0.18 €/kwh)	Voir tarifs Cuisson						
Terre							8

- **Tarifs service de cuisson**

Option	Tarifs
1 demi étage de 11 cm de hauteur sur base 18x20 cm soit 8 litres	3€
1 étage de 11 cm de hauteur sur base 36x40 cm soit 16 litres	5€
1 demi étage de 19 cm de hauteur sur base 18x20 cm soit 14 litres	5€
1 étage de 19 cm de hauteur sur base 36x40 cm soit 27 litres	8€
1 demi four de 44 cm de hauteur sur base 18x20 cm soit 32 litres	8€
1 four entier de 44 cm de hauteur sur base 36x40 cm soit 65 litres	15€

- **Tarifs réduits et gratuits**

Lors d'évènements nationaux ou exceptionnels ou d'intérêts communautaires se déroulant sur le village ou à Argileum, il est par ailleurs d'usage d'accorder aux visiteurs soit un tarif réduit soit un tarif gratuit pour l'entrée et/ou les animations comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Nom de l'évènement	Tarifs réduits	Tarifs gratuits
Fête de la Nature	x	
Marché des Potiers	x	x pour les potiers
Journées Nationales de la Céramique	x	
Festibol	x	
Nuit des Musées		x
Journées Européennes des Métiers d'Art		x
Journées Européennes du Patrimoine		x
Fascinant Week-end	x	

Le comité, Ouï l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, décide

- De voter les nouveaux tarifs pour Argileum la maison de la poterie tels que présentés ci-dessus.
- D'accorder les tarifs spéciaux lors des manifestations et animations liés à des évènements internationaux ou nationaux ou locaux ou d'intérêts communautaire et aux partenariats conventionnés.
- D'habiliter le Président à signer tout document ou à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de ces différents dispositifs

Vote pour : 14

Fait à Gignac, le 04/10/2023

Le président,
Claude Carceller

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Claude Carceller', is written over a faint circular stamp or watermark.